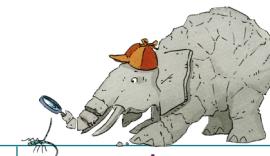



La CLASSIFICATION des espèces

L'EXEMPLE DE LA ROSALIE DES ALPES



R LE RÈGNE	E L'EMBRANCHEMENT	C LA CLASSE	O L'ORDRE	F LA FAMILLE	G LE GENRE	E L'ESPÈCE	I L'INDIVIDU
Le plus haut niveau de classification des êtres vivants	Second niveau de classification du vivant	Troisième niveau de classification du vivant	Quatrième niveau de classification du vivant	Cinquième niveau de classification du vivant	Sixième niveau de classification du vivant	Septième niveau de classification du vivant	Il correspond à la plus petite unité du règne du vivant
<p>Il existe 7 règnes en tout, mais on s'intéresse surtout aux 3 règnes :</p> <p>PLANTAE Les végétaux</p> <p>FUNGI Les champignons</p> <p>ANIMALIA Les animaux</p> <p>↳ ce sont les eucaryotes pluricellulaires</p> <p><u>On distingue également</u></p> <p>ARCHAEA BACTERIA PROTOZOA CHROMISTA</p>	<p>Il est défini par le « <i>plan d'organisation</i> » de l'organisme</p> <p>Autrement dit, « comment son corps & ses organes sont agencés »</p> <p>35 embranchements au sein du règne animal dont :</p> <p>ARTHROPODA de loin le groupe le plus nombreux</p> <p>↳ 80% de la totalité des espèces connues</p> <p>Du grec « <i>arthron</i> » articulation & « <i>podos</i> » pied.</p> <p>↳ Autrement dit composé d'un corps segmenté et d'appendices articulés (patte, pince, antenne...)</p>	<p>Il existe 16 classes d'arthropodes identifiées. Certains de ces groupes sont aujourd'hui éteints, comme celui des trilobites</p> <p>INSECTA Les hexapodes / insectes <i>3 paires de pattes</i></p> <p>ARACHNIDA Les chélicérates / arachnides <i>4 paires de pattes</i></p> <p>CRUSTACEA Les crustacés <i>+ de 10 pattes</i></p> <p>MYRIAPODA Les myriapodes <i>nombreuses paires de pattes</i></p> <p>Pour simplifier, nous regroupons ici les sous-embanchements avec les classes</p>	<p>Le nom des ordres se termine souvent par le suffixe « <i>ptera</i> », qui porte des ailes</p> <p>22 (à 26) ordres chez les insectes en France métropolitaine</p> <p>Parmi les plus connus, nous trouvons les :</p> <p>BLATTODEA les blattes, etc.</p> <p>COLEOPTERA Les scarabées, etc.</p> <p>DERMAPTERA Les perce-oreilles</p> <p>DIPTERA Les mouches, etc.</p> <p>HEMIPTERA Les cigales, etc.</p> <p>HYMENOPTERA Les abeilles, etc.</p> <p>LEPIDOPTERA Les papillons, etc.</p> <p>MANTODEA Les mantes, etc.</p> <p>ODONATA Les libellules, etc.</p> <p>ORTHOPTERA Les criquets, etc.</p> <p>ISOPTERA Les termites, etc.</p>	<p>La famille regroupe les organismes présentant des similitudes physiques</p> <p>Le nom des familles se termine par le suffixe « <i>idae</i> » chez les animaux</p> <p>Il existe de nombreuses familles chez les coléoptères</p> <p>Parmi les plus connus, nous trouvons les :</p> <p>BUPRESTIDAE</p> <p>CARABIDAE</p> <p>CERAMBYCIDAE OU LONGICORNES</p> <p>CETONIIDAE</p> <p>COCCINELLIDAE</p> <p>SCARABAEIDAE</p> <p>STAPHYLINIDAE</p> <p>TENEBRIONIDAE</p> <p>et beaucoup d'autres...</p>	<p>Le genre regroupe un ensemble d'espèces ayant en commun plusieurs caractères similaires</p> <p>+ de 5000 genres dans la famille des Longicornes. Dans la hêtraie relique de la Sainte-Baume, on trouve les genres :</p> <p>ANISORUS CERAMBYX MORIMUS PURPURICENUS PEDOSTRANGALIA RHAGIUM ROPALOPUS ROSALIA XYLOTRECHUS</p>	<p>Une espèce est une population ou un ensemble de populations dont les individus peuvent se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde</p> <p>Un nom d'espèce en latin s'écrit avec une majuscule au nom de genre et une minuscule au nom d'espèce</p> <p>6 espèces appartiennent au genre <i>Rosalia</i> :</p> <p>ROSALIA <i>Rosalia alpina</i></p>  <p><i>Rosalia batesi</i> <i>Rosalia coelestis</i> <i>Rosalia funebris</i> <i>Rosalia houlberti</i> <i>Rosalia lameerei</i></p>	<p>C'est un spécimen vivant original, en effet il n'existe pas deux individus totalement identiques</p> <p>Par exemple, je peux apercevoir deux Rosalies des Alpes au cours d'une promenade, il s'agit de deux individus différents appartenant à la même population, à la même espèce</p> <p>En France, TaxRef est le référentiel taxonomique et nomenclatural national pour la faune, la flore et la fonge. Il permet donc le partage d'un langage commun pour la désignation des taxons de France. À noter : à l'échelle européenne, chaque pays ne partage pas forcément ce référentiel.</p>

